



Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 001-210101739-20260304-2026_048_DEC-DE



DÉCISION DU MAIRE
PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : **Remplacement des automates et réglages cabines pour le nouveau cinéma municipal / Société CINÉ DIGITAL (1.1)**

Service : Cinéma (BG)

Monsieur le maire de la commune de Gex,

VU la délibération du conseil municipal n° 2020_049_DEL en date du 25 mai 2020, délégrant à Monsieur le maire un certain nombre d'attributions conformément aux articles L. 2122.22 et suivants du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU le budget 2026,

VU le devis n° DE2602525 du 27 février 2026 émis par CINE DIGITAL,

VU l'engagement n° 26D-001298,

CONSIDÉRANT que la signature avec la société CINE DIGITAL du devis relatif à la fourniture et l'installation d'automates et la reprise de formats images et égalisations des trois nouvelles salles de cinéma, relève du cadre des marchés à publicité libre et adaptée, articles L2123-1 et R2123-1 et suivants du code de la commande publique,

DÉCIDE

DE SIGNER le devis précité pour un montant total de 3 545,00€HT, soit 4 254,00€TTC.

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 04 mars 2026
Le Maire,
Patrice DUNAND



Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision télétransmise en S/Préfecture de Gex le 06 mars 2026, publiée en ligne sur le site internet de la ville le 06 mars 2026.